



N/REF : **Circulaire n°15/2010**

**Objet : Dates supplémentaires / Informations sur le système Carte Verte/Sécurisation carte verte/confirmation des garanties**

**Paris**, le 26 novembre 2010

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, le Bureau Central Français organise désormais, dans ses locaux, des séances d'information sur le système carte verte. Nous avons le plaisir de vous communiquer le calendrier des séances prévues pour l'année 2011.

**1) Thème confirmation des garanties et procédure de remboursement des bureaux étrangers,**

Durée de la séance : une demi journée de 9h30 à 12h30 :

- **le 27 janvier 2011**
- **le 17 mars 2011**

De nouveaux délais de confirmations de garanties sont imposés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Il est proposé de faire le point sur ces nouvelles règles.

De même des règles particulières sont à respecter lors du remboursement d'un bureau étranger. Il est proposé de les rappeler.

Cette information s'adresse à tous les gestionnaires.

**2) Sur le thème le système carte verte et le Règlement général débutant,**

Durée de la séance : une journée de 9h30 à 16h00 :

- **le 7 avril 2011**
- **le 8 septembre 2011**

Cette information, qui s'adresse à des gestionnaires débutants, a pour objet de replacer le système de la carte verte dans le dispositif d'indemnisation des accidents transfrontaliers, puis d'appeler l'attention sur les dispositions fondamentales du Règlement général du Conseil des Bureaux.

**3) Sur le thème la sécurisation de la carte verte :**

Durée de la séance : une demi journée de 9h30 à 12h30 :

- **12 mai 2011**

Elle s'adresse aux services et aux intermédiaires qui émettent les cartes vertes.



# BUREAU CENTRAL FRANÇAIS

DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS D'AUTOMOBILES

Ces séances d'information se dérouleront au 1 rue Jules Lefebvre 75009 PARIS (Métro Liège). L'effectif pour chaque session est de 25 participants.

Par ailleurs, il est précisé que ces séances sont gratuites pour les participants, mais les frais de déplacements ou les repas ne sont pas pris en charge.

Vous voudrez bien adresser les inscriptions à l'adresse suivante : **celia.lourenco@bcf.asso.fr**

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

La directrice

Françoise DAUPHIN

**PJ : bulletin d'inscription + fiche programme**